

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 15 et 16 octobre 2012**

**2012 DDEEES 207** Subvention (10.000 euros) à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13ème - Entreprises 13 - pour les illuminations de fin d'année 2011.

**Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 2 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13e pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2011 ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement en date du 4 octobre 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.00 euros est attribuée à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13e située 61, avenue de Choisy à Paris 13e (97201- 2012\_06524) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2011. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 47.840 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2012 de la Ville de Paris fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 (VF55004).